

Charte de l'Educateur De l'US Vendôme Rugby



Les droits

- Être respecté naturellement par les enfants, les dirigeants, les parents, le club et ses structures,
- Avoir le droit à la reconnaissance de son travail,
- Avoir l'appui, le soutien et l'aide du club, des dirigeants et des parents,
- Recevoir une formation adaptée.



Les devoirs

- Être irréprochable, exemplaire et responsable de l'intégrité morale et physique du jeune joueur,
- Être responsable de son groupe et de sa dynamique, gérer les présences,
- S'informer, se former,
- Participer activement à la construction du projet de l'EDR,
- Travailler pour le groupe et pour l'individu,
- Surveiller l'enfant avant, pendant, après l'entraînement.

Charte du Jeune Joueur **De l'US Vendôme Rugby**

Le jeune joueur vient à l'Ecole de Rugby pour être formé en tant que joueur de rugby et en tant qu'individu.



Les droits

- S'amuser en jouant au rugby en toute sécurité,
- Être traité avec dignité,
- Être entraîné et entouré par des personnes compétentes,
- Recevoir une éducation et une formation progressive en fonction de ses possibilités, adaptées aux rythmes individuels,
- Participer à des compétitions adaptées,
- Avoir l'aide et la compréhension de ses éducateurs, ses parents et de la structure de l'Ecole de Rugby.



Les devoirs

- Respecter le groupe de façon générale et ses partenaires plus particulièrement, ses adversaires, le matériel), les locaux, laisser les vestiaires propres, l'encadrement, les éducateurs, les arbitres, les adultes, les responsables...., les décisions de ses responsables, les règles.
- Être poli,
- Tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et matchs,
- Prévenir l'éducateur en cas d'absence ou de retard,
- Être responsable de ses affaires dans le vestiaire.

Charte des Parents De l'US Vendôme Rugby

Ils aident et accompagnent la formation de l'enfant au sein du club.



Les droits

- Avoir de bonnes conditions d'accueil,
- Avoir droit à la qualité et au suivi de formation,
- A la compétence de l'encadrement : qualification des intervenants,
- Au contrôle des présences,
- Au respect de chacun,
- Participer à la Vie de l'EDR.



Les devoirs

- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité,
- Prévenir en cas d'absence à l'entraînement et lors de compétitions,
- Respecter l'éducateur dans son travail,
- Adopter un comportement exemplaire sur le bord du terrain, respecter l'arbitre, les adversaires, l'environnement et l'entourage,
- Aider l'enfant à accepter les contraintes de la vie de groupe,
- Considérer l'Ecole de Rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation, et comme un lieu de vie,
- Considérer que la compétition est avant tout un moyen de formation,
- Se mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problème,
- Venir chercher les enfants à l'heure indiquée par l'éducateur (entraînement : devant les vestiaires et match : à la descente du bus),
- Penser à réclamer les affaires oubliées lors des entraînements (marquage recommandé).
- Participer au co-voiturage